



Hôtel de Ville  
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil Municipal  
Séance du 09 juin 2023 – 19 heures  
Convocation du 26 mai 2023  
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 13/06/2023  
Reçu en préfecture le 13/06/2023  
Publié le   
ID : 059-215904897-20230609-DCM\_20230609\_01-DE

Membres en exercice : 27  
Présents : 19  
Absents Excusés Représentés : 5  
Absents : 3

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE - Christian LANGELIN – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÉ - Angélique DHINNIN.

Étaient absents excusés représentés : Mmes Mrs Pascaline VITELLARO représentée par Maria IULIANO - Bernard HELLEBUYCK représenté par Alain MENSION – Michel COURTECUISSÉ représenté par Geneviève LECLERCQ – Gaëtan GRARD représenté par Salvatore BELLU – Sébastien MANCHE représenté par Cédric STICKER .

Étaient absentes : Mmes Kitty DUQUESNE – Aurélie PETIT – Clémence BARBIER

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire  
Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1<sup>ère</sup> Adjointe

### DCM\_20230609-01 – Elections sénatoriales

#### Election des délégués et des suppléants

M. le Maire explique qu'en vue de l'élection de ses délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023, le conseil municipal est convoqué le vendredi 09 juin 2023 conformément au décret n°2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

L'heure et le lieu de la réunion sont fixés à 19 heures en mairie - salle des mariages.

Pour la commune de Raimbeaucourt, 15 délégués et 5 suppléants sont à élire.

#### Modalités de scrutin

Les délégués et suppléants sont élus au scrutin secret parmi les conseillers municipaux et par les conseillers municipaux simultanément sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

## Dépôt des candidatures auprès du Maire

### Listes déposées :

- liste « Raimbeaucourt, le cœur de notre action » représentée par M. Alain MENSION, constituée de 20 conseillers municipaux
- liste « Pour Raimbeaucourt » représentée par M. Salvatore BELLU, constituée de 3 conseillers municipaux

### Mise en place du bureau électoral

- président : M. Alain MENSION, Maire
- deux conseillers municipaux les plus âgés
  - Mme Maria IULIANO
  - M. Bernard TRICOT
- deux conseillers municipaux les plus jeunes
  - Mme Angélique GOGÉ
  - Mme Angélique DHINNIN

### Déroulement du scrutin

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal a déposé son enveloppe dans le réceptacle prévu à cet effet.

Après le vote du dernier conseiller, le président du bureau électoral a déclaré le scrutin clos et le bureau a procédé, à haute voix, au dépouillement des votes. Il a dénombré les enveloppes et constaté 24 votants. Puis le bureau a ouvert les enveloppes et constaté que la liste « Raimbeaucourt, le cœur de notre action » disposait de 21 suffrages et que la liste « Pour Raimbeaucourt » disposait de 3 suffrages. Toutefois, les bulletins de la liste « Pour Raimbeaucourt » ne respectant pas l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe, le bureau électoral a déclaré nuls ces 3 bulletins. Les résultats sont donc les suivants :

Nombre de conseillers municipaux présents et représentés	24
Nombre de conseillers municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants	24
Nombre de suffrages nuls	3
Nombre de suffrages blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	21

Le bureau électoral procède à l'attribution des mandats de

- détermination du quotient électoral (nombre de suffrages exprimés/15) :

Pour l'attribution des sièges des délégués, le quotient électoral est : 1.4

Le nombre de mandats de délégués attribués est le suivant :

- liste « Raimbeaucourt, le cœur de notre action » : 15 délégués
- liste « Pour Raimbeaucourt » : 0 délégués

Le bureau électoral procède à l'attribution des mandats de suppléants (5) :

- détermination du quotient électoral (nombre de suffrages exprimés/5) :

Pour l'attribution des sièges des suppléants, le quotient électoral est : 4.2

Le nombre de mandats de suppléants attribués est le suivant :

- liste «Raimbeaucourt, le cœur de notre action » : 5 délégués
- liste «Pour Raimbeaucourt » : 0 délégués

#### Proclamation des élus

M. le Maire, président du bureau électoral, a proclamé élus les conseillers municipaux suivants :

Liste « Raimbeaucourt, le cœur de notre action » :

#### Délégués

- 1) M. Alain MENSION
- 2) Mme Karine SKOTAREK
- 3) M. David MORTREUX
- 4) Mme Geneviève LECLERCQ
- 5) M. Cédric STICKER
- 6) Mme Pascaline VITELLARO
- 7) M. Régis SALLEZ
- 8) Mme Maria IULIANO
- 9) M. Bernard TRICOT
- 10) Mme Céline CARNEAU
- 11) M. Michel COURTECUISSÉ
- 12) Mme Angélique DHINNIN
- 13) M. Anthony WATTEAU
- 14) Mme Marie-Louise LEMAIRE
- 15) M. Christian LEMAR

## Suppléants

- 1) Mme Maryline MARLIERE
- 2) M. Pascal KACZMARCZYK
- 3) Mme Stéphanie LEMAIRE
- 4) M. Sébastien MANCHE
- 5) Mme Angélique GOGÉ

Aucune observation, réclamation n'étant formulée, M. le Maire, président, invite le bureau électoral à signer les procès-verbaux de l'élection.

M. le Maire clôt la séance.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance  
1<sup>ère</sup> Adjointe,



Karine SKOTAREK



Le Maire,



Alain MENSION

*Publié sur le site Internet le 15 juin 2023*